

# **Registre des activités de traitement effectuées par le GCS SARA**

Le Groupement de Coopération Sanitaire Système d'information en Auvergne Rhône Alpes, situé Parc technologique de la Pardieu 24 allée Evariste Galois 63170 Aubière, représentée par son Administrateur, Monsieur Thierry Durand, 04 73 31 41 88, [direction@sante-ara.fr](mailto:direction@sante-ara.fr)

Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, le GCS Sara s'engage en faveur de la protection des données personnelles.

Les données personnelles recueillies à l'occasion de la souscription aux services régionaux proposés par le GCS Sara dans le cadre des missions qui lui sont confiées par l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône Alpes, ainsi que les données de santé collectées par l'utilisation de ces services sont protégées avec la plus grande rigueur.

Conformément à l'article 30 du règlement européen sur la protection des données, le registre des activités de traitement présenté ci-dessous recense les traitements des données réalisés via les services SARA.

Conformément à l'article 37 du règlement européen sur la protection des données, le Délégué à la Protection des Données peut être contacté via [dpd@sante-ara.fr](mailto:dpd@sante-ara.fr).

Le GCS Sara s'engage à ne pas transférer les Données Concernées hors de l'Union européenne. Les engagements du GCS Sara en matière de traitement des données sont consultables en ligne, [suivez ce lien](#).

10 juillet 2024

## Tableaux synthétiques des principaux traitements susceptibles d'être mis en œuvre à partir des services proposés par le GCS SARA

*Suivis de fiches descriptives des traitements de données personnelles, dont des données de santé, mis en œuvre à partir des services proposés par le GCS SARA*

### 1) ACTIVITES DE TRAITEMENT POUR LESQUELLES LE GCS SARA EST SOUS-TRAITANT POUR LE COMPTE D'UN RESPONSABLE DU TRAITEMENT

Désignation des activités de traitement
<a href="#">Messageries sécurisées de santé : dématérialisation et sécurisation des échanges</a>
<a href="#">Alimentation du Dossier Médical Partagé depuis le Dossier Patient Informatisé</a>
<a href="#">Téléconsultation : module de gestion et d'organisation de téléconsultation via le portail régional de téléconsultation</a>
<a href="#">Téléexpertise : module de téléexpertise par messagerie sécurisée de santé</a>
<a href="#">Nuage : emplacement centralisé de données dématérialisées</a>
<a href="#">ViaPatient : interface numérique d'un établissement à destination de ses patients</a>
<a href="#">Editique : externalisation et gestion des envois postaux</a>
<a href="#">Hôpital en tension</a>
<a href="#">Plateforme d'enquête en ligne</a>
<a href="#">ViaTrajectoire</a>

2) ACTIVITES DE TRAITEMENT POUR LESQUELLES LE PARTENAIRE ET LE GCS SARA SONT CO-RESPONSABLE DE TRAITEMENT

Désignation des activités de traitement
<a href="#">Répertoire Opérationnel des Ressources</a>
<a href="#">MesPatients : outil de coordination e-parcours</a>

3) ACTIVITES DE TRAITEMENT POUR LESQUELLES LE GCS SARA EST RESPONSABLE DE TRAITEMENT

Désignation des activités de traitement
<a href="#">SSO via le Portail</a>
<a href="#">MaSantéConnectée</a>
<a href="#">Plateforme cybersécurité</a>
<a href="#">Gestion des adhérents</a>
<a href="#">Gestion du personnel et de la paie</a>

# PARTIE 1

## Activités pour lesquelles le GCS SARA est sous-traitant

## Messageries sécurisées de santé

Les données échangées et partagées via le service de messagerie sécurisée de santé mis à disposition par le GCS SARA sont des données de santé à caractère personnel, protégées par le secret professionnel dans les conditions prévues à l'article L.1110-4 du code de la santé publique et dont la violation est réprimée par l'article 226-13 du code pénal.

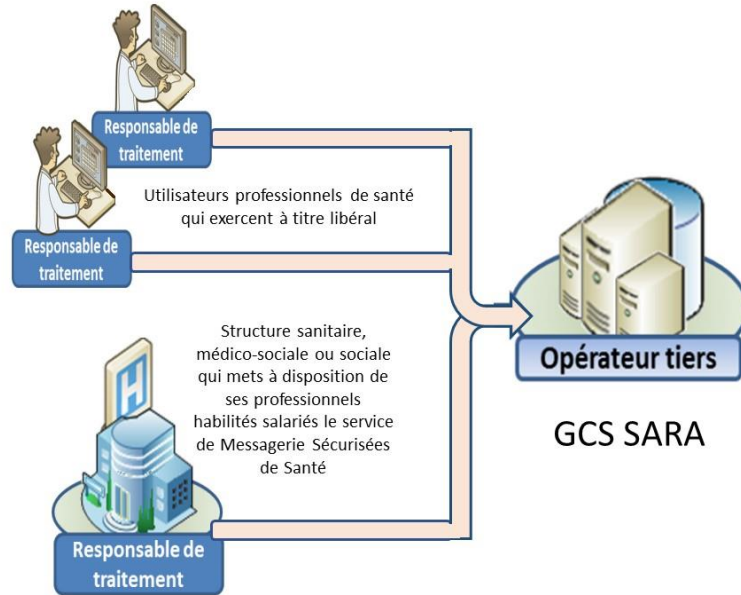
Le responsable de traitement doit conformément à l'article 32 du RGPD utiliser un service de messagerie sécurisée de santé conforme à l'état de l'art et respecter les exigences posées par la CNIL dans sa délibération n°2013-096 du 25 avril 2013

L'espace de confiance des messageries sécurisées de santé est défini par l'agence du numérique en santé (cf: <https://esante.gouv.fr/securite/messageries-de-sante-mssante>).

Le GCS SARA est l'un des opérateurs labellisés au sein de l'espace de confiance piloté par l'ANS.

<b>Nom du traitement :</b>	<b>Messageries sécurisées de santé : dématérialisation et sécurisation des échanges</b>
Date de création du traitement	
Mise à jour du traitement	27/03/2023
<b>Acteurs</b>	
Responsable du traitement et son représentant	Structure sanitaire, médico-sociale ou sociale représenté par le directeur de l'établissement Prénom(s), Nom, adresse, CP, Ville, Pays, Téléphone, mail  Ou  Utilisateur professionnel exerçant à titre libéral
Sous-traitants	1. GCS Sara représenté par son administrateur, Monsieur Thierry Durand, Parc Technologique de la Pardieu – 24 allée Evariste Galois – 63170 Aubière, <a href="tel:0473314188">04 73 31 41 88</a> , <a href="mailto:direction@sante-ara.fr">direction@sante-ara.fr</a>  2. Les HCL liés contractuellement au GCS Sara (hébergeur certifié de données de santé)
Délégué à la protection des données	DPO du Responsable de traitement, adresse, CP, Ville, Pays, Téléphone, mail
Acteurs intervenants dans le traitement	ANS, centralisation des statistiques d'usages nominatives
<b>Finalité du traitement effectué</b>	
Finalité principale	Permet la dématérialisation et la sécurisation des échanges de données de santé à caractère personnel au moyen d'un service de messagerie sécurisée de santé entre professionnels autorisés

## Architecture générale du traitement



## Catégories de données à caractère personnel concernées

Données relatives aux utilisateurs	<p>Données d'identités des professionnels : civilité, prénom(s), nom(s)</p> <p>Données de contact des professionnels : adresse postale professionnelle, adresse de messagerie sécurisée, téléphones fixe et/ou mobile, email</p> <p>Données d'identification professionnelle : titre, profession, numéro d'identifiant RPPS et/ou Adeli et/ou numéro de siret/siren/finess de l'établissement suivi du numéro de matricule du salarié</p> <p>Données de connexions : traces des actions opérées sur la messagerie sécurisée de santé</p>
Données d'identités du patient	État civil, identité, coordonnées, données d'identification (Identifiant National de Santé)
Données personnelles du patient	<p>Données relative au contexte de vie du patient : habitudes de vie, situation familiale, coordonnées des aidants, type de logement, scolarité, aides et mesures de protection</p> <p>Situation professionnelle</p> <p>Informations d'ordre économique et financière (Situation financière, mutuelle)</p>
Données de santé	Toutes informations de santé que les utilisateurs professionnels jugent utiles de transmettre et/ou sont dans l'obligation de transmettre à propos d'un même patient pris en charge, sous réserve de l'information préalable et sauf opposition du patient (exemples : messages de types « courriel sécurisé » avec ou sans pièces jointes, comptes rendus de tout type produit par l'établissement).

Catégories de personnes concernées	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisateurs professionnels exerçant à titre libéral ;</li> <li>- Professionnels de santé autorisés à bénéficier d'une MSS exerçant dans une structure sanitaire, médico-sociale ou sociale ;</li> <li>- En complément, les personnes habilitées par le Responsable de traitement à utiliser une Boîte aux lettres MSS fonctionnelle (exemple : secrétaire médicale).</li> <li>- Patients</li> </ul>	
Destinataires	
Destinataires 1	Professionnels de santé correspondants disposant d'une messagerie sécurisée de santé
Destinataires 2	Les personnes habilitées par des structures de santé, médico-sociales et sociales à utiliser une Boîte aux lettres MSS fonctionnelle (exemple : secrétaire médicale).
Destinataires 3	Dans le cadre de l'ouverture de la messagerie citoyenne au sein de MonEspaceSanté, les patients peuvent dans certaines conditions être destinataires d'informations transmises par messagerie sécurisée de santé sur décision de l'utilisateur professionnel.
Durées de conservation des données	
Données personnelles	Pendant toute la période d'activité du professionnel et pendant 2 ans après signalement de la fin d'activité
Données administratives	Utilisées pour les activités d'assistance, sont conservées pendant une durée de trois ans à compter de leur collecte ou du dernier contact avec le GCS SARA.
Données des comptes	Suppression des boîtes aux lettres en cas d'inactivité complète, caractérisée par l'absence d'authentification de l'utilisateur pendant une période maximale d'un an
Données de connexion	1 an
Données de santé d'un patient	Suppression des éléments dès lors que les durées prévues par les textes arrivent à échéance (voir article R1112-7 du code de la santé publique)
Mesures de sécurité	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Solution labellisée par l'ANS comme opérateur MSS, espace de confiance</li> <li>- Hébergement des données de santé et des données à caractère personnels chez un hébergeur certifié pour l'hébergement de données de santé</li> <li>- Mesures de protection des données pendant la transmission : transmission des données à travers un tunnel VPN IPsec, authentification des opérateurs MSS autorisés par certificat délivré par l'Agence du Numérique en Santé.</li> <li>- Mesures d'identification et d'authentification forte de l'utilisateur : Pro Sante Connect ou authentification à double facteur ou authentification déléguée à la personne morale du partenaire (sécurisation via un certificat) puis authentification de la personne physique émettrice.</li> <li>- Une traçabilité technique systématique des accès en lecture et en écriture est mise en place.</li> </ul>	



- *Un antivirus est mis en place au niveau du système d'information et au niveau applicatif.*
- *un protocole de transmission HTTPS, un réseau VPN et une sonde anti-intrusion sont mis en place.*
- Mesures visant à garantir la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience constantes des systèmes et des services de traitement
- Pratiques visant à tester, à analyser et à évaluer régulièrement l'efficacité des mesures organisationnelles et techniques pour assurer la sécurité du traitement

[Retour sommaire](#)

## Alimentation du DMP

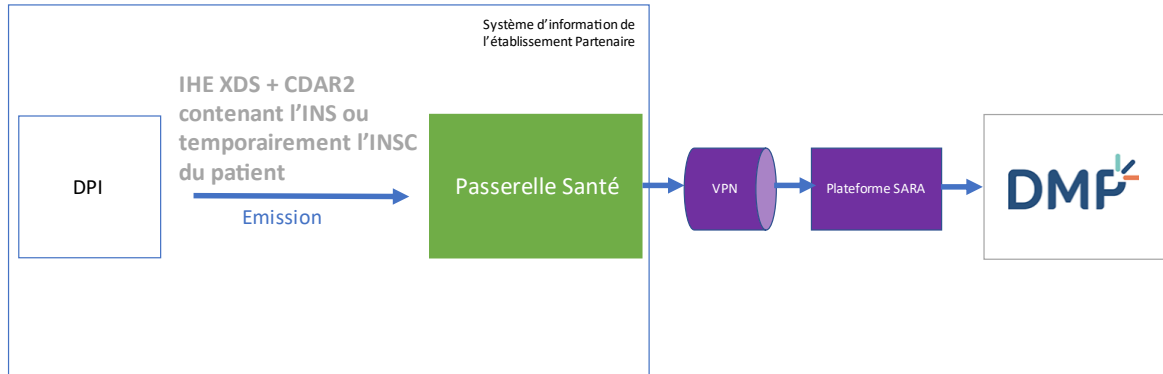
Le Dossier Médical Partagé est créé par la Caisse nationale de l'assurance maladie lors de l'ouverture de « Mon Espace Santé », sauf opposition du bénéficiaire de l'assurance maladie.

Il contient des données personnelles relatives à l'identité du titulaire et notamment des données relatives à la prévention, à la santé et à au suivi médical, social et médico-social nécessaires à la coordination, la qualité et la continuité des soins.

Le service d'alimentation du DMP permet à une structure sanitaire, médico-sociale ou sociale, de verser dans le dossier médical partagé du patient les données qu'il aura jugées utiles à la coordination, la qualité et la continuité des soins.

<b>Nom du traitement :</b>	<b>Alimentation du DMP</b>
Date de création du traitement	
Mise à jour du traitement	27/03/2023
<b>Acteurs</b>	
Responsable du traitement et son représentant	Structure sanitaire, médico-sociale ou sociale représenté par le directeur de l'établissement Prénom(s), Nom, adresse, CP, Ville, Pays, Téléphone, mail
Sous-traitant	GCS Sara représenté par son administrateur, Monsieur Thierry Durand, Parc Technologique de la Pardieu – 24 allée Evariste Galois – 63170 Aubière, 04 73 31 41 88, direction@sante-ara.fr
Délégué à la protection des données	DPO de l'établissement utilisateurs, adresse, CP, Ville, Pays, Téléphone, mail
Organisme en charge du pilotage du DMP	La Caisse Nationale de l'Assurance Maladie assure la conception, la mise en œuvre et l'administration du DMP.
<b>Finalités du traitement effectué</b>	
Finalité principale	Permettre au patient de conserver ses données de santé au sein d'un espace de santé numérique sécurisé
Sous-finalité 1	Permettre à l'établissement de mettre à disposition du patient des données de santé à caractère personnel
Sous-finalité 2	Permettre au patient de partager ses données de santé à caractère personnel avec les professionnels autorisés selon la réglementation propre au DMP

## Architecture générale du traitement



### Catégories de données à caractère personnel concernées

Données d'identités émetteur(s)	État civil, identité, données d'identification professionnelle : numéro RPPS ou ADELI
Données d'identités du patient	État civil, identité, données d'identification (Identifiant National de Santé)
Données de santé à caractère personnel	Toutes informations relatives à la prévention, à la santé et au suivi médical, social et médico-social que les professionnels jugent utiles de partager à des fins de coordination, de qualité et de continuité des soins.

### Catégories de personnes concernées

- Patients
- Professionnel habilités salariés exerçant au sein de la structure

### Durées de conservation des données

Données de santé d'un patient	Disponibles au sein du système d'information de la structure et utiles à la coordination, la qualité et la continuité des soins. ( <i>Suppression des éléments dès lors que les durées prévues par les textes arrivent à échéance (voir article R1112-7 du code de la santé publique)</i> )
Données d'identités du patient	Disponibles au sein du système d'information de la structure ( <i>Suppression des éléments dès lors que les durées prévues par les textes arrivent à échéance (voir article R1112-7 du code de la santé publique)</i> )
Durée de conservation DMP	Durée de conservation en base active : le temps de l'utilisation du dossier par le patient Durée de conservation en base intermédiaire : 10 ans à compter de la clôture du dossier

## Mesures de sécurité

- La solution de publication au DMP est certifiée par le CNDA, ce qui atteste de la conformité de la PFI SARA (Passerelle santé) au « Dossier de spécifications fonctionnelles et techniques des interfaces DMP des LPS » publié par l'ASIP Santé. Pour plus d'informations, voir « [en savoir plus sur la DMP Compatibilité](#) »
- L'ouverture des appels sécurisés est réalisée sur des flux en direct depuis la passerelle santé hébergée au sein de l'établissement (sans passer par un proxy) directement vers les services sécurisés du DMP.
- Authentification d'un établissement à travers l'installation de deux certificats : un premier certificat de type ORG pour le rôle d'authentification client (AUTH\_CLI) ; un second certificat de type ORG pour le rôle de signature (SIGN).
- Définition de la liste des types de documents que l'établissement souhaite transmettre au DMP. Seul l'établissement définit la liste des documents transmis au DMP (Validation CME, Paramétrage DPI et/ou paramétrage de la passerelle santé)
- Mesures relatives à l'identitovigilance : transmission de l'INS C / INS en plus des traits d'identité du patient lors de chaque envoi de document dématérialisé.
- Le calcul de l'INS est réalisé depuis le serveur d'identité (GAM) lors de la lecture de la carte vitale.

[Retour sommaire](#)

## Téléconsultation

Les actes de télémédecine sont des actes médicaux réalisés à distance, au moyen d'un dispositif utilisant les technologies de l'information et de la communication (article L. 6313-1 du Code de la santé publique). Ils sont constitués des actes visés par le décret du 19 octobre 2010 modifié par le décret du 13 septembre 2018 : téléconsultation, téléexpertise, télésurveillance médicale, téléassistance médicale et réponse médicale apportée dans le cadre de la régulation médicale.

La téléconsultation permet à un professionnel médical de donner une consultation à distance à un patient. Un professionnel de santé peut être présent auprès du patient pour l'assister au cours de cette consultation.

Le portail régional de téléconsultation proposé par le GCS Sara permet à un professionnel téléconsultant de réaliser une consultation à distance via une technologie sécurisée :

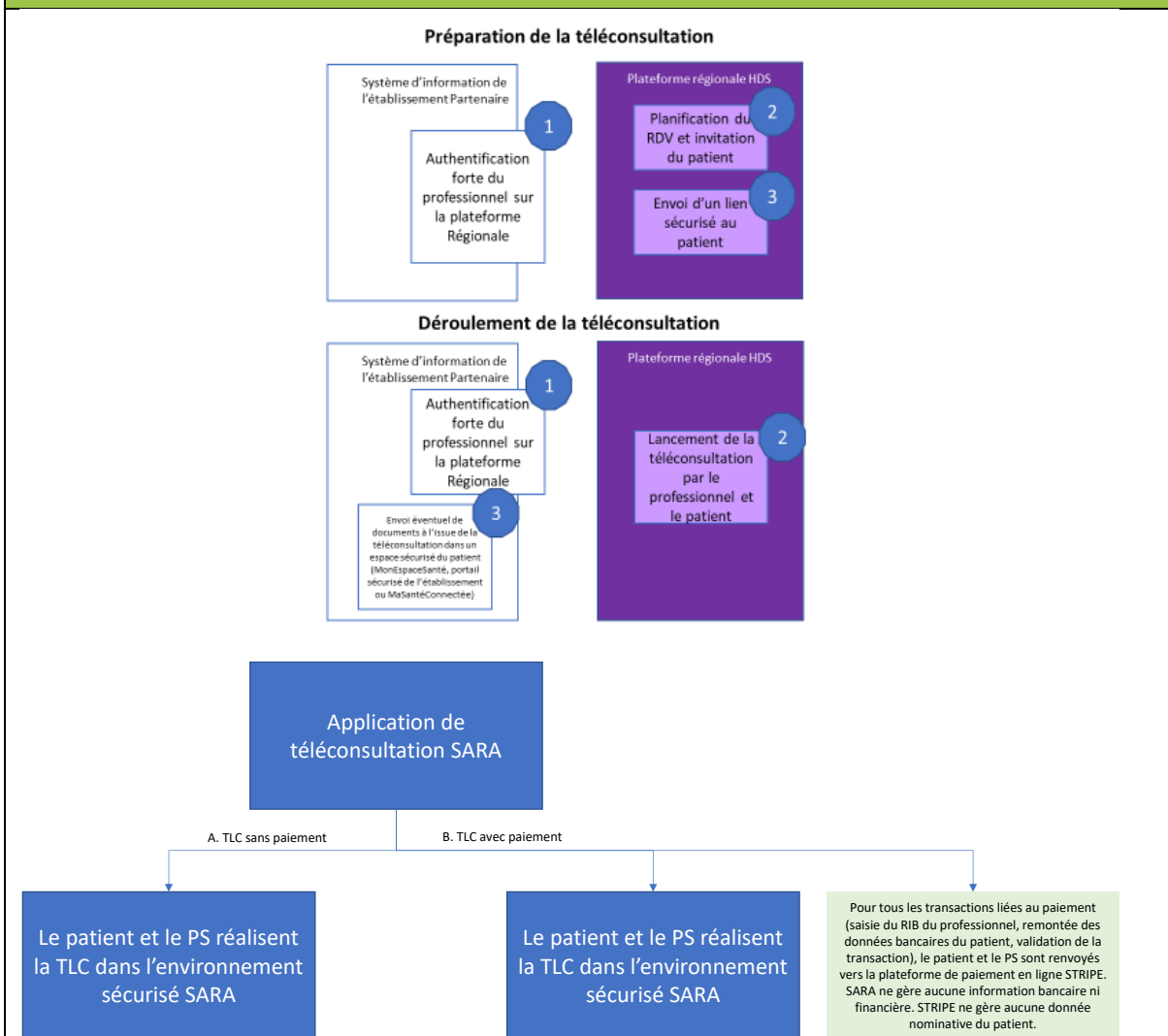
- générer des invitations aux patients,
- suivre son activité de téléconsultation,
- mettre à disposition une salle de consultation virtuelle et sécurisée.

<b>Nom du traitement :</b>	<b>Module de gestion et d'organisation de téléconsultation</b>
Date de création du traitement	11/03/2019
Mise à jour du traitement	27/03/2023
<b>Acteurs</b>	
Responsable du traitement et son représentant	Structure sanitaire, médico-sociale ou sociale représenté par le directeur de l'établissement Prénom(s), Nom, adresse, CP, Ville, Pays, Téléphone, mail Ou Utilisateur professionnel exerçant à titre libéral
Sous-traitants	1. GCS Sara représenté par son administrateur, Monsieur Thierry Durand, Parc Technologique de la Pardieu – 24 allée Evariste Galois – 63170 Aubière, 04 73 31 41 88, direction@sante-ara.fr 2. Les HCL liés contractuellement au GCS Sara (hébergeur certifié de données de santé)
Délégué à la protection des données	DPO de l'établissement utilisateurs, adresse, CP, Ville, Pays, Téléphone, mail
Acteurs intervenant dans le traitement	CPAM pour facturation

## Finalités du traitement effectué

Finalité principale	Organiser des actes de téléconsultation
Sous-finalité 1	Gérer l'activité de téléconsultation d'un professionnel de santé via le portail régional de télémédecine
Sous-finalité 2	Inviter le patient à des téléconsultations
Sous-finalité 3	Mise à disposition de salles virtuelles de téléconsultation
Sous-finalité 4	Permettre à l'utilisateur professionnel de se faire rémunérer

## Architecture générale du traitement



## Catégories de données à caractère personnel concernées

Données d'identités du Professionnel de santé téléconsultant	Prénom, Nom, téléphone, email, identifiant professionnel
--	--

Données patient (et/ou de son aidant/personne de confiance)	Données d'identification du patient via ses traits d'identité (prénom, nom, date de naissance, lieu de naissance, sexe) et identifiant national de santé  Données de contact : mail et numéro mobile  Si une téléconsultation payante est proposée par le professionnel, alors le patient doit saisir une empreinte de carte de paiement en ligne sur le site. L'information en question n'est pas référencée par une application du GCS SARA, mais par son partenaire bancaire STRIPE. STRIPE ne conserve pas l'empreinte de carte bleue à l'issue de la transaction.
Données de connexion	Disponibles au sein du DPI de l'établissement ( <i>Suppression des éléments dès lors que les durées prévues par les textes arrivent à échéance (voir article R1112-7 du code de la santé publique)</i> )
Structure et/ou professionnel de santé autorisé à accompagner le patient lors de sa téléconsultation	Prénom, Nom, email, mobile
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Professionnels de santé et/ou professionnels habilités salariés exerçant dans une structure sanitaire, médico-sociale ou sociale</li> <li>- Patients</li> <li>- Professionnels médico-social et/ou professionnels exerçant dans un établissement social ou médicosocial</li> <li>- Professionnels de santé libéraux</li> </ul>	
<b>Durées de conservation des données</b>	
Données de santé d'un patient	Suppression des éléments dès lors que les durées prévues par les textes arrivent à échéance (voir article R1112-7 du code de la santé publique)
Données d'usage (liées à l'utilisation de l'outil de télémedecine)	Conservées pendant la durée d'utilisation de l'application par le professionnel de santé ou médecin, durée à laquelle s'ajoute une période de 3 ans à compter du dernier contact à l'initiative du professionnel.
<b>Mesures de sécurité</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Hébergement des données de santé et des données à caractère personnel chez un hébergeur certifié pour l'hébergement de données de santé</li> <li>- Mesures de protection des données pendant l'échange audio et vidéo: restriction des plages d'adresses IP autorisées du côté du Système d'information de l'établissement</li> <li>- Mesures d'identification et d'authentification forte du professionnel de santé</li> <li>- Mesures visant à garantir la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience constantes des systèmes et des services de traitement</li> <li>- Pratiques visant à tester, à analyser et à évaluer régulièrement l'efficacité des mesures organisationnelles et techniques pour assurer la sécurité du traitement</li> </ul>	

[Retour sommaire](#)

## La téléexpertise

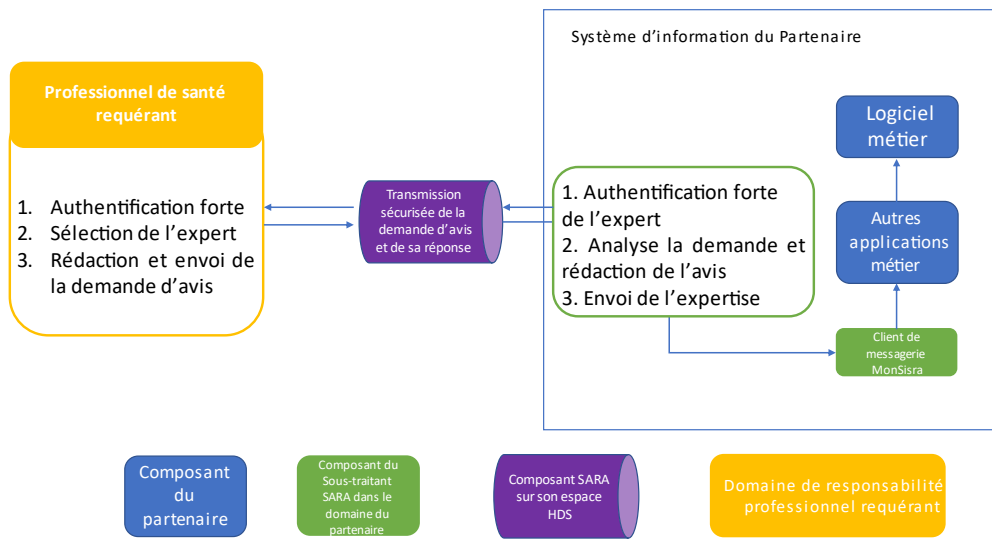
Les actes de télémédecine sont des actes médicaux réalisés à distance, au moyen d'un dispositif utilisant les technologies de l'information et de la communication (article L. 6313-1 du Code de la santé publique). Ils sont constitués des actes visés par le décret du 19 octobre 2010 modifié par le décret du 13 septembre 2018 : téléconsultation, téléexpertise, télésurveillance médicale, téléassistance médicale et réponse médicale apportée dans le cadre de la régulation médicale.

La téléexpertise est un acte médical qui permet à un professionnel de santé de solliciter à distance l'avis d'un ou de plusieurs professionnels médicaux en raison de leurs formations ou de leurs compétences particulières, sur la base des informations de santé liées à la prise en charge d'un patient.

<b>Nom du traitement :</b>	<b>Module de téléexpertise par messagerie sécurisée de santé</b>
Date de création du traitement	
Mise à jour du traitement	27/03/2023
<b>Acteurs</b>	
Responsable du traitement et son représentant	Structure sanitaire, médico-sociale ou sociale représenté par le directeur de l'établissement Prénom(s), Nom, adresse, CP, Ville, Pays, Téléphone, mail  Ou  Utilisateur professionnel exerçant à titre libéral
Sous-traitants	1. GCS Sara représenté par son administrateur, Monsieur Thierry Durand, Parc Technologique de la Pardieu – 24 allée Evariste Galois – 63170 Aubière, 04 73 31 41 88, direction@sante-ara.fr  2. Les HCL liés contractuellement au GCS Sara (hébergeur certifié de données de santé)
Délégué à la protection des données	DPO de l'établissement utilisateur, adresse, CP, Ville, Pays, Téléphone, mail
Acteurs intervenant dans le traitement	CPAM pour facturation
<b>Finalités du traitement effectué</b>	
Finalité principale	Recueillir l'avis d'un professionnel de santé vis-à-vis de la prise en charge d'un patient aux fins d'une meilleure prise en charge
Sous-finalité 1	Permet la dématérialisation et la sécurisation des actes d'expertise médicale entre professionnels de santé
Sous-finalité 2	Répondre à la demande d'avis d'un professionnel de santé vis-à-vis de la prise en charge d'un patient aux fins d'une meilleure prise en charge



## Architecture générale du traitement



## Catégories de données à caractère personnel concernées

Données du patient	Données d'identités et de contact du patient : civilité, Prénom(s), Nom(s), date de naissance, sexe, INS/NIR, téléphone, mail, adresse postale Toutes autres données que les données d'identité et de contact d'un patient nécessaires au suivi de la demande
Données de santé	Toutes informations de santé que les professionnels de santé requérants exerçant dans l'établissement jugent utiles de transmettre dans le cadre de la réalisation de l'acte
Données d'identification du médecin traitant	État civil, identité, mail, téléphone
Données relatives aux professionnels utilisateurs	Données d'identités des professionnels : civilité, prénom(s), nom(s) Données de contact des professionnels : adresse postale professionnelle, adresse de messagerie sécurisée, téléphones fixe et/ou mobile, email Données d'identification professionnelle : titre, profession, numéro d'identifiant RPPS et/ou Adeli et/ou numéro de siret/siren/finess de l'établissement suivi du numéro de matricule du salarié Données de connexion : traces des actions opérées sur la messagerie sécurisée de santé

## Catégories de personnes concernées

- Professionnels de santé et/ou professionnels exerçant dans un établissement de santé
- Professionnels habilités exerçant dans un établissement de santé, social ou médico-social
- Professionnels de santé libéraux
- Patients

<b>Destinataires</b>	
Destinataires 1	Professionnels de santé requis
Destinataire 2	Professionnels de santé requérants
<b>Durées de conservation des données</b>	
Données personnelles du professionnel de santé	Pendant toute la période d'activité du professionnel et pendant 2 ans après signalement de la fin d'activité
Données administratives	Utilisées pour les activités d'assistance, sont conservées pendant une durée de trois ans à compter de leur collecte ou du dernier contact avec le GCS SARA.
Données de connexion	1 an
Données personnelles de santé d'un patient	Dans la mesure où ces données utiles à l'acte de téléexpertise doivent être portées dans le dossier médical, la durée de conservation applicable est celle du dossier médical, soit 20 ans (article R1112-7 du code de la santé publique)
<b>Mesures de sécurité</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Solution labellisée par l'ANS comme opérateur MSS, espace de confiance</li> <li>- Hébergement des données de santé et des données à caractère personnels chez un hébergeur certifié pour l'hébergement de données de santé</li> <li>- Mesures de protection des données pendant transmission : transmission des données à travers un tunnel VPN IPsec</li> <li>- Mesures d'identification et d'authentification forte de l'utilisateur : : Pro Sante Connect ou authentification à double facteur ou authentification déléguée à la personne morale du partenaire (sécurisation via un certificat) puis authentification de la personne physique émettrice.</li> <li>- Mesures visant à garantir la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience constantes des systèmes et des services de traitement</li> <li>- Pratiques visant à tester, à analyser et à évaluer régulièrement l'efficacité des mesures organisationnelles et techniques pour assurer la sécurité du traitement</li> </ul>	

[Retour sommaire](#)

## Nuage Santé ARA

Nuage est une plateforme numérique de partage documentaire. Elle est gratuitement mise à disposition des professionnels de santé utilisateurs des services Sara par le GCS SARA.

Nuage Santé ARA est destinée à des professionnels souhaitant partager au sein d'une communauté d'acteurs des documents (procédures, protocoles, documentation projet, etc.) sans donnée personnelle de santé.

Sous conditions, le partage entre professionnels de santé de documents contenant de données personnelles de santé sur Nuage est envisageable. Néanmoins, il devra faire l'objet d'une analyse de risque au cas par cas, en association entre les professionnels porteurs de projet et leur correspondant au sein du GCS SARA.

Le responsable de traitement est responsable des contenus des dossiers partagés via Nuage Santé ARA. Le GCS Sara décline toute responsabilité dans la gestion et les mises à jour des données partagés via Nuage Santé ARA.

<b>Nom du traitement :</b>	<b>Emplacement centralisé de données dématérialisées</b>
Date de création du traitement	
Mise à jour du traitement	27/03/2023
<b>Acteurs</b>	
Responsable du traitement et son représentant	Structure sanitaire, médico-sociale ou sociale représenté par le directeur de l'établissement Prénom(s), Nom, adresse, CP, Ville, Pays, Téléphone, mail  Ou Utilisateur professionnel exerçant à titre libéral
Sous-traitants	1. GCS Sara représenté par son administrateur, Monsieur Thierry Durand, Parc Technologique de la Pardieu – 24 allée Evariste Galois – 63170 Aubière, 04 73 31 41 88, direction@sante-ara.fr  2. Les HCL liés contractuellement au GCS Sara (hébergeur certifié de données de santé)
Délégué à la protection des données	DPO de l'établissement utilisateur, adresse, CP, Ville, Pays, Téléphone, mail
<b>Finalités du traitement effectué</b>	
Finalité principale	Stocker et consulter des contenus dématérialisés dans un lieu unique
Sous-finalité 1	Partager un environnement numérique de travail et des contenus avec d'autres professionnels de santé utilisateurs des services SARA
<b>Catégories de données à caractère personnel concernées</b>	
Données relatives aux utilisateurs	Données d'identités des professionnels : civilité, prénom(s), nom(s)  Données de contact des professionnels : adresse postale professionnelle, adresse de messagerie sécurisée, téléphones fixe et/ou mobile, email

	Données d'identification professionnelle : titre, profession, numéro d'identifiant RPPS et/ou Adeli et/ou numéro de siret/siren/finess de l'établissement suivi du numéro de matricule du salarié  Données de connexion et cookies liés à la session d'authentification du professionnel
Données de santé de patients	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Pour un usage collectif, les données personnelles sont anonymes</li> <li>→ Pour un usage individuel, les données personnelles dont les données nominatives de santé peuvent être stockées</li> <li>→ S'il est envisagé un partage de données personnelles, il est impératif de se rapprocher du GCS Sara pour réaliser conjointement une analyse d'impact.</li> </ul>
<b>A compléter par le responsable de traitement</b>	<i>Faire état de la nature des données de santé partagées (personnelles ou non), et des procédures associées (autorisation ou non du téléchargement local, si oui dans quel contexte, et avec quelles procédures de sécurité associées).</i>
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Professionnels de l'établissement souhaitant partager au sein d'une communauté d'acteurs des documents (procédures, protocoles, documentation projet,...) sans donnée personnelle de santé</li> <li>- Autres professionnels libéraux et/ou exerçant dans un établissement social et/ou médico-social</li> <li>- Professionnels de l'établissement souhaitant stocker des documents dont des données personnelles de santé pour son seul usage (si partagé, réalisation après étude au cas par cas)</li> </ul>	
<b>Durées de conservation des données</b>	
Stockage de données	Stockées tant que le compte MonSisra est en activité et deux ans après que le compte MonSisra soit clôturé  À tout moment, le professionnel peut supprimer les données qu'il a produites.
<b>Mesures de sécurité</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Hébergement des données de santé et des données à caractère personnels chez un hébergeur certifié pour l'hébergement de données de santé</li> <li>- Mesures d'identification et d'authentification forte de l'utilisateur : Pro Sante Connect ou authentification à double facteur ou authentification déléguée à la personne morale du partenaire (sécurisation via un certificat) puis authentification de la personne physique émettrice.</li> <li>- Mesures visant à garantir la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience constantes des systèmes et des services de traitement</li> <li>- Pratiques visant à tester, à analyser et à évaluer régulièrement l'efficacité des mesures organisationnelles et techniques pour assurer la sécurité du traitement</li> </ul>	

[Retour sommaire](#)

## ViaPatient

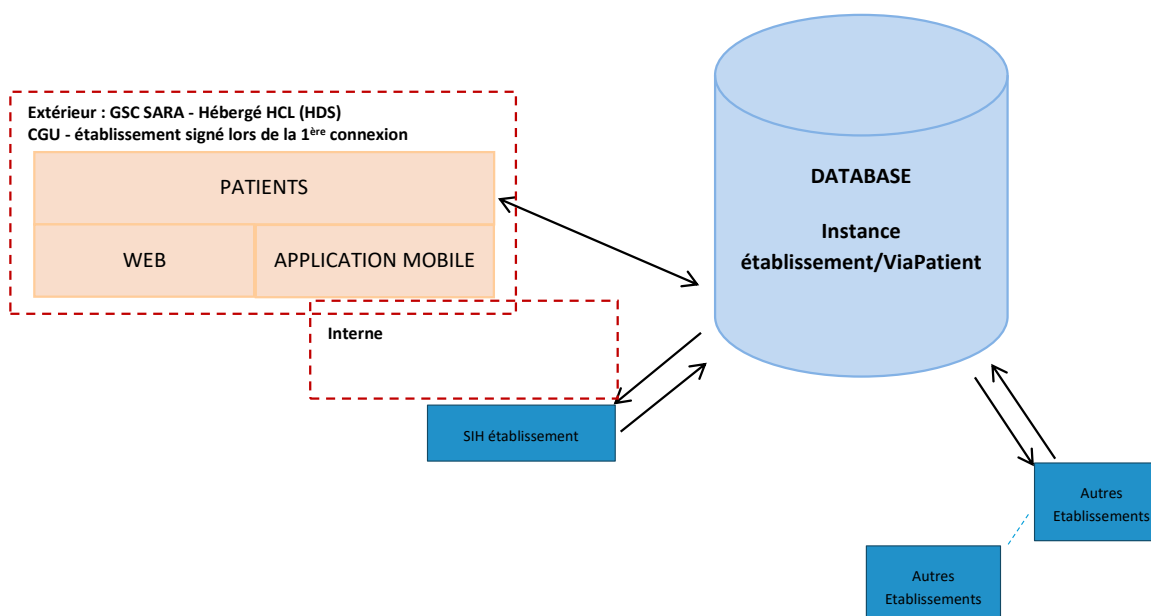
ViaPatient est un portail de services sécurisés à destination des patients.

L'application permet aux patients d'interagir avec le ou les établissements qui les prennent en charge :

- en recevant des informations liées à leur parcours hospitalier (documents, notification de rendez-vous, ...)
- en communiquant avec l'établissement notamment à travers des formulaires, des questions, des prises de rendez-vous ;
- en permettant d'accéder à d'autres applications numériques proposées par l'établissement via un portail d'accès unique et sécurisé.

<b>Nom du traitement :</b>	<b>Portail de services numériques ViaPatient</b>
Date de création du traitement	11/03/2019
Mise à jour du traitement	27/03/2023
<b>Acteurs</b>	
Responsable du traitement et son représentant	Etablissement utilisateur représenté par le directeur de l'établissement Prénom(s), Nom, adresse, CP, Ville, Pays, Téléphone, mail
Sous-traitants	1. GCS Sara représenté par son administrateur, Monsieur Thierry Durand, Parc Technologique de la Pardieu – 24 allée Evariste Galois – 63170 Aubière, 04 73 31 41 88, direction@sante-ara.fr  2. Les HCL liés contractuellement au GCS Sara (hébergeur certifié de données de santé)
Délégué à la protection des données	DPO de l'établissement utilisateur, adresse, CP, Ville, Pays, Téléphone, mail
<b>Finalités du traitement effectué</b>	
Finalité principale	Mettre à disposition des patients dans un espace sécurisé un ensemble intégré de services numériques que l'établissement dématérialise
Sous-finalité 1	Prise de rendez-vous en ligne au sein de l'établissement
Sous-finalité 2	E-admission au sein de l'établissement
Sous-finalité 3	Échanges entre patients et les professionnels assurant leur prise en charge au sein de l'établissement : -mise à disposition de documents administratifs et médicaux -échanges d'informations nécessaires à sa prise en charge
Sous-finalité 4	Complétude par le patient de données de santé via formulaires de télé-suivi

## Architecture générale du traitement



## Catégories de données à caractère personnel concernées

Données d'identification du patient	Nom, prénom, sexe, date de naissance, code postal de naissance, adresse électronique, numéro de téléphone
Données de connexion	Les informations relatives au type de navigateur, système d'exploitation, adresse IP ainsi que l'heure de connexion sont automatiquement recueillies. Ces informations ne sont pas exploitées par ViaPatient. Cookies liés à la session d'authentification du patient
Données de santé à caractère personnel	Toutes informations de santé à caractère personnel que les professionnels exerçant dans l'établissement jugent utiles de transmettre au patient dans le cadre de sa prise en charge

## Catégories de personnes concernées

- Patients
- Professionnels exerçant au sein de l'établissement
- Professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social ainsi que les professionnels libéraux (pour la version pro)

## Durées de conservation des données

Données des patients	Données d'identités et de contact du patient : suppression des éléments dès lors que les durées prévues par les textes arrivent à échéance (voir article R1112-7 du code de la santé publique) Données de santé d'un patient : suppression des éléments dès lors que les durées prévues par les textes arrivent à échéance (voir article R1112-7 du code de la santé publique) Données de connexion : 1 an
----------------------	--

	En cas de suppression du compte à la demande du patient : suppression des éléments dès lors que les durées prévues par les textes arrivent à échéance (voir article R1112-7 du code de la santé publique)
<b>Mesures de sécurité</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le service est accessible uniquement aux patients disposant d'un compte créé après une identification formelle par un professionnel de santé de l'établissement.</li> <li>- Mesures d'authentification forte de l'utilisateur à double facteur (login &amp; mot de passe et ensuite OTP)</li> <li>- L'identifiant et le mot de passe sont remis en main propre au patient.</li> <li>- Le mot de passe doit respecter les caractéristiques suivantes : 6 caractères minimum.</li> <li>- Hébergement des données de santé et des données à caractère personnels chez un hébergeur certifié pour l'hébergement de données de santé</li> <li>- Mesures de protection des données pendant le stockage qui remplissent les obligations d'une plateforme hébergée HDS</li> <li>- Traçabilité de toute action (ajout d'information, suppression, accès).</li> <li>- Des accès authentifiés en VPN-SSL sont nécessaires à l'administration et au support technique de l'application.</li> <li>- Mesures visant à garantir la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience constantes des systèmes et des services de traitement</li> <li>- Pratiques visant à tester, à analyser et à évaluer régulièrement l'efficacité des mesures organisationnelles et techniques pour assurer la sécurité du traitement</li> </ul>	

[Retour sommaire](#)

## Editique

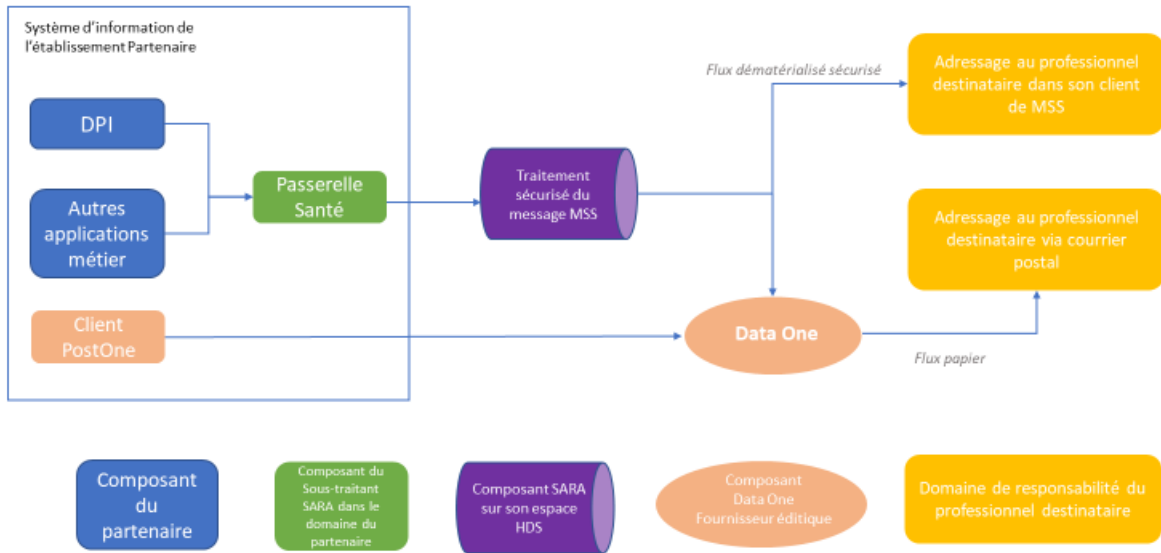
La fonctionnalité éditique a pour objet de permettre aux professionnels de santé utilisateurs des outils SARA d'envoyer des courriers par voie postale via l'externalisation des prestations d'impression, de mise sous pli et d'envoi postal.

Ce flux vient en complément des flux automatisés déjà existants d'envoi de courrier par voie dématérialisée (flux Zepra). Pour les courriers ne transitant pas par les flux Zepra, une fonctionnalité d'imprimante virtuelle est également mise à disposition des utilisateurs.

<b>Nom du traitement :</b>	<b>Gestion des envois postaux d'un établissement</b>
Date de création du traitement	
Mise à jour du traitement	27/03/2023
<b>Acteurs</b>	
Responsable du traitement et son représentant	Etablissement utilisateur représenté par le directeur de l'établissement Prénom(s), Nom, adresse, CP, Ville, Pays, Téléphone, mail
Sous-traitants	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. GCS Sara représenté par son administrateur, Monsieur Thierry Durand, Parc Technologique de la Pardieu – 24 allée Evariste Galois – 63170 Aubière, 04 73 31 41 88, direction@sante-ara.fr</li> <li>2. Prestataire éditique « DATA ONE » représenté par son Président, William Meriel, ZAC des champs CHOUETTE 1, 27600 Saint Aubin Sur Gaillon (hébergeur certifié de données de santé)</li> </ol>
Délégué à la protection des données	DPO de l'établissement utilisateur, adresse, CP, Ville, Pays, Téléphone, mail
<b>Finalité(s) du traitement effectué</b>	
Finalité principale	Permet à l'établissement d'externaliser la gestion des envois postaux vers ses correspondants au travers du flux sécurisé dématérialisé (impressions, mises sous plis et envois de courriers papiers)
Sous-finalité 1	Complète la solution de dématérialisation sécurisée ZEPRA



## Architecture générale du traitement



## Catégories de données à caractère personnel concernées

Données d'identification professionnelle	Civilité, Prénom(s), Nom(s), Adresse postale, mail, Profession, Numéro d'identifiant RPPS et/ou Adeli
Données d'identités du patient	Civilité, Prénom(s), Nom(s), Adresse postale, date de naissance, (Identité National de Santé)
Données de santé	Tout document contenant des informations de santé, sous forme de Portable Document Format (PDF), que les professionnels exerçant dans l'établissement jugent utiles de transmettre et/ou sont dans l'obligation de transmettre à propos d'un même patient pris en charge, sous réserve de l'information préalable et sauf opposition du patient
Données d'identités et données de contact du correspondant	Civilité, Prénom(s), Nom(s), Adresse postale

## Catégories de personnes concernées

- Professionnels de santé exerçant dans un établissement de santé
- Les correspondants de l'établissement utilisateur : professionnels de santé libéraux, professionnels médico-social et/ou professionnels exerçant dans un établissement social ou médicosocial
- Patients
- Tout autre correspondant d'un établissement

## Destinataires

Destinataires 1	Professionnels correspondants
Destinataire 2	Patients
Destinataire 3	Autres correspondants de l'établissement

<b>Durées de conservation des données</b>	
Informations utiles à l'édition des mises sous pli	3 mois
Courriers dématérialisés	3 mois
<b>Mesures de sécurité</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Hébergement des données de santé et des données à caractère personnels chez un hébergeur certifié pour l'hébergement de données de santé (Data One)</li> <li>- Mesures de protection des données pendant la transmission</li> <li>- AFP (Advanced Function Presentation) conservés pendant 14 jours avant déplacement sur stockage à bande magnétique pour 90 jours au total</li> <li>- Flux de transfert SFTP avec cryptage GPG des données entre la plateforme Santé et Dataone</li> <li>- Prestataire éditique certifié ISO 27001</li> <li>- Mesures visant à garantir la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience constantes des systèmes et des services de traitement</li> <li>- Pratiques visant à tester, à analyser et à évaluer régulièrement l'efficacité des mesures organisationnelles et techniques pour assurer la sécurité du traitement</li> </ul>	

[Retour sommaire](#)

## Hopital en tension

Outil de suivi opérationnel qui permet de consulter, chaque jour, le niveau de tension des urgences hospitalières de la région.

Le module Hopital en Tension (HET) compile les données issues des Services d'Accueil des Urgences afin d'en déduire 6 indicateurs<sup>1</sup> qui permettent d'objectiver les situations de tension au sein de ces établissements.

Les données sont issues notamment des Résumés de Passages aux Urgences (RPU) de chaque établissement de santé possédant un Service d'Accueil des Urgences dans la région Auvergne – Rhône-Alpes. Les recommandations de la Fédération des Observatoires régionaux des urgences (FEDORU) rappellent la nécessité de l'extraction et de la transmission à minima quotidienne de l'ensemble des RPU de la période considérée [J-7 / J-1] avant 4 heures du matin.

Les utilisateurs du module Hôpital en Tension sont les établissements (Services d'Accueil d'Urgences et Directeurs), l'ARS et ses délégations départementales et l'observatoire régional des Urgences. Ils se connectent au module HET via MonSisra.

<b>Nom du traitement :</b>	<b>Outil de suivi opérationnel du niveau de tension des urgences hospitalières de la région</b>
Date de création du traitement	
Mise à jour du traitement	27/03/2023
<b>Acteurs</b>	
Responsables du traitement et son représentant	Etablissement utilisateur représenté par le directeur de l'établissement Prénom(s), Nom, adresse, CP, Ville, Pays, Téléphone, mail  Le GCS Urg'ARA représenté par son administrateur, adresse, CP, Ville, Pays, Téléphone, mail
Sous-traitants	1. GCS Sara représenté par son administrateur, Monsieur Thierry Durand, Parc Technologique de la Pardieu – 24 allée Evariste Galois – 63170 Aubière, 04 73 31 41 88, direction@sante-ara.fr  2. Les HCL liés contractuellement au GCS Sara (hébergeur certifié de données de santé pour la partie comptes utilisateurs)  3. Claranet (hébergeur certifié de données de santé pour la partie module Hôpital en Tension)
Délégué à la protection des données	DPO de l'établissement utilisateur, adresse, CP, Ville, Pays, Téléphone, mail
Acteurs intervenants dans le traitement	Santé Publique France, Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation, Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône Alpes

<sup>1</sup> disponibilité en lits, nombre de passages aux urgences, nombre de patients présents à 15h, nombre de patients âgés de plus de 75 ans (ou de moins de 1 an pour les services de pédiatrie), durée de présence, taux d'hospitalisation.

<b>Finalités du traitement effectué</b>	
Finalité principale	Suivre opérationnellement le niveau de tension hospitalière des services d'urgences à partir d'indicateurs uniformes au niveau de la région
Sous-finalité 1	Recueillir les Résumés de Passages aux Urgences de l'établissement
Sous-finalité 2	Objectiver les situations de tension hospitalière des services d'urgences grâce à 6 indicateurs <sup>2</sup>
Sous-finalité 3	Consulter les tensions qui se développent sur un service d'urgence
<b>Catégories de données à caractère personnel concernées</b>	
Données relatives aux professionnels utilisateurs	Données d'identités des professionnels : civilité, prénom(s), nom(s) Données de contact des professionnels : adresse postale professionnelle, adresse de messagerie sécurisée, téléphones fixe et/ou mobile, email Données d'identification professionnelle : titre, profession, numéro d'identifiant RPPS et/ou Adeli et/ou numéro de siret/siren/finess de l'établissement suivi du numéro de matricule du salarié Données de connexion : traces des actions opérées
Données issues des Résumés de Passage aux Urgences	Données administratives du patient : IPPL, Sexe, Date de naissance, CP et lieu de résidence Données relatives à l'entrée du patient : date et heure d'arrivée, mode d'entrée, type de transport médicalisé, provenance, patient décédé à son arrivée Données cliniques : motif de recours aux urgences (réanimation et soins intensifs, prise en charge médico-chirurgicale, prise en charge médico-légale, sociale ou psychiatrique, simple contact administratif ou médico-soignant), niveau de morbidité (diagnostic, facteurs aggravants), actes réalisés Données relatives à la sortie du patient : date et heure de sortie, destination, orientation, mode de sortie
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Professionnels de santé autorisés à bénéficier d'une MSS exerçant dans l'établissement de santé</li> <li>- En complément, les personnes habilitées par l'établissement à utiliser une Boîte aux lettres MSS fonctionnelle (exemple : directeur).</li> </ul>	
<b>Durées de conservation des données</b>	
Conservation des données issues des RPU	20 ans conformément à l'article R1112-7 du code de la santé publique
Données de connexion	1 an

<sup>2</sup> Ibid

## Mesures de sécurité

- Contrôle d'accès des utilisateurs : l'accès aux données personnelles via le module "Cognos" s'effectue à partir de comptes nominatifs et à destination de l'Observatoire Régional des Urgences. Les données sécurisées chez l'hébergeur HDS du GCS SARA sont accessibles uniquement sur authentification forte des administrateurs dûment habilités. Pour le module HET la plateforme interrégionale CERVEAU, les données sont hébergées au GCS SESAN et accessibles uniquement sur authentification forte des administrateurs dûment habilités.
- Mesures de protection des données pendant la transmission : les données sont transmises par les établissements via les protocoles FTP ou SMTP et les messages sont chiffrés avec le logiciel GnuPG (crypto OpenPGP). Les données sont transmises par l'EAI à la plateforme interrégionale CERVEAU via le protocole https et les messages sont chiffrés avec le même logiciel.
- Pour le module HET la plateforme interrégionale CERVEAU : les données hébergées chez Claranet sont accessibles via VPN et le protocole https. Les données sont transmises par les établissements via les protocoles FTP et les messages sont chiffrés avec le logiciel GnuPG (crypto OpenPGP). Les données sont transmises vers l'ATIH via le protocole https.
- Mesures visant à garantir la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience constantes des systèmes et des services de traitement
- Pratiques visant à tester, à analyser et à évaluer régulièrement l'efficacité des mesures organisationnelles et techniques pour assurer la sécurité du traitement

[Retour sommaire](#)

## Plateforme d'enquêtes en ligne

L'objectif de la plateforme d'enquêtes en ligne est de proposer aux acteurs de santé de la région un outil simple et sécurisé pour créer et administrer des enquêtes en ligne anonymisées ou nominatives : Limesurvey. Cette plateforme sécurisée est mise à disposition par le GCS SARA.

Il appartient à chaque acteur de santé, préalablement à l'utilisation de la plateforme, de solliciter le GCS SARA pour mener conjointement une étude d'impact relative à l'enquête en question.

<b>Nom du traitement :</b>	<b>Plateforme d'enquêtes en ligne au bénéfice des acteurs de santé de la région Auvergne-Rhône-Alpes</b>
Date de création du traitement	16/08/2021
Mise à jour du traitement	27/03/2023
<b>Acteurs</b>	
Responsable du traitement et son représentant	Structure sanitaire, médico-sociale ou sociale représenté par le directeur/président de l'établissement Prénom(s), Nom, adresse, CP, Ville, Pays, Téléphone, mail  Ou Utilisateur professionnel exerçant à titre libéral
Sous-traitants	1. GCS Sara représenté par son administrateur, Monsieur Thierry Durand, Parc Technologique de la Pardieu – 24 allée Evariste Galois – 63170 Aubière, 04 73 31 41 88, direction@sante-ara.fr  2. Les HCL liés contractuellement au GCS Sara (hébergeur certifié de données de santé pour la partie comptes utilisateurs)
Délégué à la protection des données	DPO de l'établissement utilisateur, adresse, CP, Ville, Pays, Téléphone, mail
Acteurs intervenants dans le traitement	Tout acteur de santé de la région ARA souhaitant porter une enquête de santé (nominative ou non selon étude juridique préalable).
<b>Finalités du traitement effectué</b>	
Finalité principale	Proposer un outil simple pour réaliser des enquêtes en ligne anonymisées ou nominatives
Sous-finalité 1	Sécuriser les enquêtes numériques
Sous-finalité 2	Administrer des enquêtes auprès des professionnels de santé concernés

<b>Catégories de données à caractère personnel concernées</b>	
Données relatives aux professionnels de santé répondant à l'enquête	Selon l'enquête, les données suivantes sont susceptibles d'être collectées : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etat-civil, identité, données d'identification, images</li> <li>- Vie personnelle</li> <li>- Vie professionnelle</li> <li>- Information d'ordre économique et financier</li> <li>- Données de connexion</li> <li>- Données de localisation</li> <li>- Internet</li> </ul>
Données patients	Données administratives Données relatives au suivi médical Données cliniques Vie personnelle et professionnelle
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Professionnels de santé participants à l'enquête</li> <li>- Patients faisant l'objet de l'enquête</li> </ul>	
<b>Durées de conservation des données</b>	
Conservation des données issues des enquêtes	Les données sont conservées durant 3 mois sur la plateforme du GCS SARA. Elles sont ensuite extraites et mises à disposition du responsable de traitement via un canal sécurisé, charge à lui d'en assurer la conservation.
<b>Mesures de sécurité</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôle d'accès des utilisateurs : le service est accessible uniquement aux professionnels après authentification forte.</li> <li>- Mesures visant à garantir la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience constantes des systèmes et des services de traitement</li> <li>- Pratiques visant à tester, à analyser et à évaluer régulièrement l'efficacité des mesures organisationnelles et techniques pour assurer la sécurité du traitement</li> </ul>	

[Retour sommaire](#)

## Via Trajectoire

Le logiciel «ViaTrajectoire» permet l'orientation des patients issus des services de soins de courte durée vers les structures de soins de suite et de réadaptation, d'un service d'Hospitalisation à Domicile et autres solutions du domicile. Il concerne également l'orientation d'usagers vers des structures d'hébergement pour personnes âgées ou pour personnes en situation de handicap.

Il est conçu pour identifier les établissements possédant toutes les compétences humaines ou techniques requises pour prendre en compte les spécificités de chaque patient dans les domaines sanitaire et médico-social. Les fonctionnalités de l'application ViaTrajectoire sont plus largement détaillées dans la page suivante :

<https://trajectoire.sante-ra.fr/Trajectoire/pages/AccesLibre/PageFixe.aspx?pgeFixe=apropos>

Au regard de son niveau d'implication dans la définition des finalités et des moyens de cette activité, le GCS SARA en est co-responsable de traitement en relation avec les différentes forces vives de cet outil.

<b>Nom du traitement :</b>	<b>Favoriser la coordination en santé autour du patient et fluidifier son parcours</b>
Date de création du traitement	11/07/2020
Mise à jour du traitement	27/03/2023
<b>Acteurs</b>	
Co-responsables du traitement et leurs représentants	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Structure sanitaire, médico-sociale ou sociale représentée par son directeur, adresse, CP, Ville, Pays, Téléphone, mail</li> <li>2. Les professionnels de santé qui formulent la demande d'admission</li> <li>3. GCS Sara représenté par son administrateur, Monsieur Thierry Durand, Parc Technologique de la Pardieu – 24 allée Evariste Galois – 63170 Aubière, 04 73 31 41 88, direction@sante-ara.fr</li> <li>4. Les HCL liés contractuellement au GCS Sara (hébergeur certifié de données de santé)</li> <li>5. Les ARS</li> <li>6. La CNSA</li> <li>7. La DGOS</li> <li>8. L'Assurance Maladie</li> </ol>
Délégué à la protection des données	DPO des structures utilisatrices
<b>Finalités du traitement effectué</b>	
Finalité principale	Participer au suivi de l'orientation du parcours de soin du patient
Sous-finalité 1	Partager des informations de santé et des informations personnelles entre professionnels
Sous-finalité 2	Constituer les dossiers d'orientation des patients



<b>Catégorie de données à caractère personnel concernées</b>	
Données patients	<p>Données d'identités patient : Civilité, Prénom(s), Nom(s), Sexe, Date de naissance, CP de naissance</p> <p>Données de contact patient : Adresse postale professionnelle, téléphones fixe et mobile, email</p> <p>Données d'identité et de contacts des aidants : Civilité, Prénom(s), Nom(s), email et numéro de téléphone</p> <p>Données d'identification Patient : Numéro identités locales, numéro identité régional, NIR (stocké de manière temporaire), Identifiant National de Santé</p> <p>Données concernant la vie personnelle du patient : informations d'ordre économique et financier</p>
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Patients et aidants familiaux</li> <li>- Professionnels salariés habilités par une structure sanitaire, médico-sociale Professionnels libéraux (médecins traitants)</li> </ul>	
<b>Destinataires</b>	
Destinataires 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Professionnels salariés habilités des structures sanitaires, médico-social</li> <li>- Professionnels de santé libéraux</li> </ul>
<b>Durées de conservation des données</b>	
Données des professionnels	<p>Données personnelles : pendant toute la période d'activité du professionnel et pendant 2 ans après signalement de la fin d'activité</p> <p>Données de connexions : traces des actions opérées sur la messagerie sécurisée de santé et sur le dossier patient partagé régional</p>
Données des patients	<p>Données de santé d'un patient : suppression des éléments dès lors que les durées prévues par les textes arrivent à échéance (voir article R1112-7 du code de la santé publique)</p> <p>Données d'identités du patient : suppression des éléments dès lors que les durées prévues par les textes arrivent à échéance (voir article R1112-7 du code de la santé publique)</p> <p>Données personnelles du patient : suppression des éléments dès lors que les durées prévues par les textes arrivent à échéance (voir article R1112-7 du code de la santé publique)</p> <p>Le NIR est stocké provisoirement pendant le processus d'admission. Suite à l'admission du patient en structure, le NIR est supprimé.</p>
Données de contacts utilisées pour les activités d'assistance	Conservées pendant une durée de trois ans à compter de leur collecte ou du dernier contact avec le GCS SARA.
<b>Mesures de sécurités</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Hébergement des données de santé et des données à caractère personnels chez un hébergeur certifié pour l'hébergement de données de santé</li> <li>- Mesures d'identification et d'authentification forte de l'utilisateur : Pro Santé Connect ou authentification à double facteur ou authentification déléguée à la personne morale du partenaire (sécurisation via un certificat) puis authentification de la personne physique émettrice.</li> </ul>	

- Mesures visant à garantir la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience constantes des systèmes et des services de traitement
- Au niveau applicatif, traçabilité de toutes actions de lecture ou d'écriture sur un dossier
- Pratiques visant à tester, à analyser et à évaluer régulièrement l'efficacité des mesures organisationnelles et techniques pour assurer la sécurité du traitement

[Retour sommaire](#)

## PARTIE 2

### Activités pour lesquelles le GCS SARA est co-traitant

## Répertoire Opérationnel des Ressources

Le Répertoire Opérationnel des Ressources (ROR) est le référentiel national de données qui décrit l'offre de soins, sanitaire et médico-sociale, sur l'ensemble du territoire. Il permet d'identifier pour chaque structure de santé, son offre de soin, ses lits installés et ses lits disponibles.

La mise en œuvre du ROR vise à répondre aux enjeux suivants :

- orienter efficacement les patients : « *La bonne offre, au bon moment, sans délai* »,
- assurer une prise en charge des patients dans une logique de réseau ou de filière,
- être le référentiel des systèmes d'information régionaux en matière d'offre de soins.

Pour cela, le ROR comprend des informations relatives :

- aux activités de santé exercées dans la sphère sanitaire ou médico-sociale par les établissements qui l'alimentent,
- aux professionnels qui réalisent ces prestations,
- aux équipements techniques utilisés pour réaliser ces prestations,
- aux organisations qui emploient les professionnels et possèdent les équipements pour réaliser ces prestations.

Le ROR est accessible via MonSisra et permet :

- aux établissements et structures sanitaires et médico-sociales de renseigner leurs ressources disponibles et mobilisables.
- de rechercher des structures ou professionnels à même de prendre en charge un patient.

La mise en place d'un répertoire opérationnel des ressources est prévue par l'article D. 6124-25 modifié du code de la santé publique. La circulaire DHOS du 13 février 2007, et l'instruction DGOS du 7 avril 2015 demandent aux établissements de santé de saisir leur offre de soins dans le ROR.

<b>Nom du traitement :</b>	<b>Réalisation d'un répertoire opérationnel des ressources</b>
Date de création du traitement	11/03/2019
Mise à jour du traitement	27/03/2023
<b>Acteurs</b>	
Co-responsables du traitement du Partenaire et son représentant	1. Etablissement utilisateur représenté par le directeur de l'établissement Prénom(s), Nom, adresse, CP, Ville, Pays, Téléphone, mail 2. GCS Sara représenté par son administrateur, Monsieur Thierry Durand, Parc Technologique de la Pardieu – 24 allée Evariste Galois – 63170 Aubière, 04 73 31 41 88, direction@sante-ara.fr
Sous-traitants	1. Les HCL liés contractuellement au GCS Sara (hébergeur certifié de données de santé pour la partie comptes utilisateurs) 2. Claranet (hébergeur certifié de données de santé pour la partie module ROR)
Délégué à la protection des données	DPO de l'établissement utilisateur, adresse, CP, Ville, Pays, Téléphone, mail

<b>Finalités du traitement effectué</b>	
Finalité principale	Faciliter la prise en charge coordonnées des patients par un ensemble de professionnels de santé
Sous-finalité 1	Transmettre régulièrement un répertoire opérationnel des ressources de l'établissement disponibles et mobilisables
Sous-finalité 2	Accéder au référencement de l'offre de soins proposée sur le territoire
<b>Catégories de données à caractère personnel concernées</b>	
Données relatives aux utilisateurs	<p>Données d'identités des professionnels : civilité, prénom(s), nom(s)</p> <p>Données d'identification professionnelle : titre, profession, numéro d'identifiant RPPS et/ou Adeli et/ou numéro de siret/siren/finess de l'établissement suivi du numéro de matricule du salarié</p> <p>Données de contact des professionnels : adresse postale professionnelle, adresse de messagerie sécurisée, téléphones fixe et/ou mobile, email</p> <p>Données de connexions : traces des actions opérées sur la messagerie sécurisée de santé</p>
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Professionnels de santé</li> <li>- Professionnels habilités par l'établissement</li> </ul>	
<b>Durées de conservation des données</b>	
Données des professionnels	<p>Données personnelles et d'identification professionnelle : pendant toute la période d'activité du professionnel et pendant 2 ans après signalement de la fin d'activité</p> <p>Données de contacts : utilisées pour les activités d'assistance, sont conservées pendant une durée de trois ans à compter de leur collecte ou du dernier contact avec le GCS SARA.</p>
<b>Mesures de sécurités</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Hébergement des données de santé et des données à caractère personnels chez un hébergeur certifié pour l'hébergement de données de santé</li> <li>- Mesures d'identification et d'authentification forte de l'utilisateur : Pro Sante Connect ou authentification à double facteur ou authentification déléguée à la personne morale du partenaire (sécurisation via un certificat) puis authentification de la personne physique émettrice.</li> <li>- Mesures visant à garantir la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience constantes des systèmes et des services de traitement</li> <li>- Pratiques visant à tester, à analyser et à évaluer régulièrement l'efficacité des mesures organisationnelles et techniques pour assurer la sécurité du traitement</li> </ul>	

[Retour sommaire](#)

## MesPatients : outil e-parcours

**MesPatients** est un outil e-parcours conforme au cahier des charges national des outils e-parcours élaboré par la DGOS (<https://solidarites-sante.gouv.fr/systeme-de-sante-et-medico-social/e-sante/sih/article/le-programme-e-parcours>).

MesPatients permet à tout professionnel de santé impliqué dans l'équipe de soin d'un patient d'accéder, dans le cadre de sa prise en charge et en fonction d'une grille d'habilitation, à l'ensemble des données de santé partagées par les professionnels de santé de la région Auvergne-Rhône-Alpes le concernant.

Au regard de son niveau d'implication dans la définition des finalités et des moyens de cette activité, le GCS SARA en est co-responsable de traitement en relation avec les acteurs de santé utilisateurs, quel que soit leur mode d'exercice.

Conformément à l'article 26 du Règlement Général sur la Protection des Données, le GCS Sara et le partenaire utilisateur de MesPatients définissent, par convention, leurs obligations respectives et les conditions d'exercice des droits des personnes concernées.

<b>Nom du traitement :</b>	<b>Favoriser la coordination en santé autour du patient et fluidifier son parcours</b>
Date de création du traitement	11/03/2020
Mise à jour du traitement	27/03/2023
<b>Acteurs</b>	
Co-responsables du traitement et leurs représentants	<ol style="list-style-type: none"> <li>Structure sanitaire, médico-sociale ou sociale représentée par son directeur, adresse, CP, Ville, Pays, Téléphone, mail</li> <li>GCS Sara représenté par son administrateur, Monsieur Thierry Durand, Parc Technologique de la Pardieu – 24 allée Evariste Galois – 63170 Aubière, 04 73 31 41 88, <a href="mailto:direction@sante-ara.fr">direction@sante-ara.fr</a></li> <li>Les HCL liés contractuellement au GCS Sara (hébergeur certifié de données de santé)</li> </ol>
Délégué à la protection des données	DPO de l'établissement utilisateur, adresse, CP, Ville, Pays, Téléphone, mail
<b>Finalités du traitement effectué</b>	
Finalité principale	Participer au suivi et à la coordination du parcours de soin du patient
Sous-finalité 1	Partager des informations de santé dans le dossier patient partagé régional
Sous-finalité 2	Consulter le dossier patient partagé régional
<b>Catégorie de données à caractère personnel concernées</b>	
Données patients	<p>Données d'identités patient : Civilité, Prénom(s), Nom(s)</p> <p>Données de contact patient : Adresse postale professionnelle, téléphones fixe et mobile, email</p> <p>Données d'identification Patient : Numéro identités locales, numéro identité régional, NIR, Identifiant National de Santé</p>

Données de santé	Toutes informations de santé que les professionnels exerçant dans la structure jugent utiles de tracer et/ou de transmettre à propos d'un usager dans le but de favoriser la coordination de son parcours, sous réserve de l'information préalable et sauf opposition du patient.
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Patients</li> <li>- Professionnels de santé impliqués dans l'équipe de soins</li> <li>- Professionnels ayant recueilli le consentement libre et éclairé du patient</li> </ul>	
<b>Destinataires</b>	
Destinataires 1	Professionnels de santé impliqués dans l'équipe de soins Professionnels ayant recueilli le consentement libre et éclairé du patient
<b>Durées de conservation des données</b>	
Données des professionnels	Données personnelles : pendant toute la période d'activité du professionnel et pendant 2 ans après signalement de la fin d'activité Données de connexions : traces des actions opérées sur la messagerie sécurisée de santé et sur le dossier patient partagé régional
Données des patients	Données de santé d'un patient : suppression des éléments dès lors que les durées prévues par les textes arrivent à échéance (voir article R1112-7 du code de la santé publique) Données d'identités du patient : suppression des éléments dès lors que les durées prévues par les textes arrivent à échéance (voir article R1112-7 du code de la santé publique) Données personnelles du patient : suppression des éléments dès lors que les durées prévues par les textes arrivent à échéance (voir article R1112-7 du code de la santé publique)
Données de contacts utilisées pour les activités d'assistance	Conservées pendant une durée de trois ans à compter de leur collecte ou du dernier contact avec le GCS SARA.
<b>Mesures de sécurités</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Solution labellisée par l'ANS comme opérateur MSS, espace de confiance</li> <li>- Hébergement des données de santé et des données à caractère personnels chez un hébergeur certifié pour l'hébergement de données de santé</li> <li>- Mesures de protection des données pendant la transmission : transmission des données à travers un tunnel VPN IPsec</li> <li>- Mesures d'identification et d'authentification forte de l'utilisateur : Pro Santé Connect ou authentification à double facteur ou authentification déléguée à la personne morale du partenaire (sécurisation via un certificat) puis authentification de la personne physique émettrice.</li> <li>- Mesures visant à garantir la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience constantes des systèmes et des services de traitement</li> <li>- Au niveau applicatif, traçabilité de toute action de lecture ou d'écriture sur un dossier</li> <li>- Pratiques visant à tester, à analyser et à évaluer régulièrement l'efficacité des mesures organisationnelles et techniques pour assurer la sécurité du traitement</li> </ul>	

[Retour sommaire](#)

## PARTIE 3

### Activités pour lesquelles le GCS SARA est responsable de traitement



## Gestion de l'identification des utilisateurs et SSO

Ce traitement est permet d'accéder aux différents services proposés par le GCS Sara. En cela, il participe :

- A l'Identification des utilisateurs
- A la Gestion des moyens d'authentification des utilisateurs
- A la Gestion des conditions d'accès aux différentes applications métier utilisées.

Les données publiques de contact des professionnels de santé sont consultables par les autres professionnels de santé qui souhaitent leur transmettre des données de santé (accès via l'annuaire des professionnels de santé). A l'inverse, certaines données sont confidentielles par défaut ou peuvent être paramétré comme tel par l'utilisateur.

<b>Nom du traitement :</b>	<b>Gestion des données personnelles des professionnels de santé utilisateurs des services SARA</b>
Date de création du traitement	11/03/2019
Mise à jour du traitement	27/03/2023
<b>Acteurs</b>	
Responsable du traitement et son représentant	GCS Sara représenté par son administrateur, Monsieur Thierry Durand, Parc Technologique de la Pardieu – 24 allée Evariste Galois – 63170 Aubière, 04 73 31 41 88, direction@sante-ara.fr
Sous-traitants	Les HCL liés contractuellement au GCS Sara (hébergeur certifié de données de santé)
Délégué à la protection des données	DPO du GCS Sara, Maître Jeanne Bossi Malafosse, dpd@sante-ara.fr
<b>Finalités du traitement effectué</b>	
Finalité principale	Gestion des données personnelles des professionnels de santé utilisateurs des services SARA
Sous-finalité 1	Identification
Sous-finalité 2	Gestion des moyens d'authentification forte
Sous-finalité 3	Gestion des conditions d'accès aux différentes applications métier utiles à leur pratique
<b>Catégorie de données à caractère personnel concernées</b>	
Données des professionnels	Données d'identités : Civilité, Prénom(s), Nom(s), profession Données de contact : Adresse postale professionnelle, téléphones fixe, téléphone mobile, email, email secondaire Données d'identification professionnelle: identifiant professionnel de type RPPS, ADELI, Finess, Siret, Matricule RH Données de connexion

Catégories de personnes concernées	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Professionnels de santé</li> <li>- Professionnels habilités par un établissement sanitaire, médico-social ou social à avoir accès aux outils SARA</li> <li>- Professionnels du GCS SARA et autres institutions publiques de santé partenaire (ARS, CPAM)</li> </ul>	
Destinataires	
Destinataires 1	Professionnels utilisateurs des services SARA
Durées de conservation des données	
Données des professionnels	Données personnelles : pendant toute la période d'activité du professionnel et pendant 2 ans après signalement de la fin d'activité
Données de connexions	<p>Les traces d'accès (IP, date/heure, page accédée) sont conservées pendant 1 mois.</p> <p>Les traces fonctionnelles d'authentification et de redirection vers les applications métiers sont conservées en base active pendant une durée de 2 ans puis en archivage intermédiaire pour une durée indéfinie.</p>
Données de contacts utilisées pour les activités d'assistance	Conservées pendant une durée de trois ans à compter de leur collecte ou du dernier contact avec le GCS SARA.
Mesures de sécurités	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôle d'accès des utilisateurs : Les données chez l'hébergeur de Données de Santé sont accessibles uniquement sur authentification forte des administrateurs dûment habilités. Après authentification forte, le professionnel de santé est autonome pour gérer ses informations personnelles et définir les informations rendues publiques ou non.</li> <li>- Mesures de traçabilité : Une traçabilité technique systématique des accès en lecture et en écriture est mise en place.</li> <li>- Mesures de protection des logiciels : Un antivirus est mis en place au niveau du système d'information et au niveau applicatif.</li> <li>- Sauvegarde des données Les données sont hébergés chez un hébergeur certifié HDS.</li> <li>- Autres mesures : aucune donnée nominative n'est transmise dans des échanges non sécurisés un protocole de transmission HTTPS, un réseau VPN et une sonde anti-intrusion sont mis en place, une procédure d'information en cas de violation de données est mise en place</li> </ul>	

[Retour sommaire](#)

## MaSantéConnectée

A destination des patients, MaSantéConnectée est un portail d'accès sécurisé à leurs données de santé.

L'application permet aux patients d'interagir avec le ou les professionnels de santé qui les prennent en charge :

- en recevant des informations liées à leur parcours de santé (documents, ordonnances, etc).
- en permettant au patient de définir les acteurs de son équipe de soins et d'habilitier les professionnels de son choix à accéder à ses données de santé.
- En remplissant des formulaires de suivi dans le cadre d'un télésuivi (ex : télésuivi SARAS-CoV-2)

<b>Nom du traitement :</b>	<b>Portail sécurisé du Patient MaSantéConnectée</b>
Date de création du traitement	11/03/2019
Mise à jour du traitement	27/03/2023
<b>Acteurs</b>	
Responsable du traitement et son représentant	GCS Sara représenté par son administrateur, Monsieur Thierry Durand, Parc Technologique de la Pardieu – 24 allée Evariste Galois – 63170 Aubière, 04 73 31 41 88, direction@sante-ara.fr
Sous-traitants	Les HCL liés contractuellement au GCS Sara (hébergeur certifié de données de santé)
Délégué à la protection des données	DPO du GCS Sara, Maître Jeanne Bossi Malafosse, dpd@sante-ara.fr
<b>Finalités du traitement effectué</b>	
Finalité principale	Mettre à disposition des patients un espace sécurisé relatif à l'échange et au partage d'informations de santé
Sous-finalité 1	Accéder à des documents transmis par un professionnels de santé
Sous-finalité 2	Habilitier les professionnels intervenant dans l'équipe de soin à accéder aux données de santé du patient
Sous-finalité 3	Complétude par le patient de données de santé via formulaires de télé-suivi

<b>Catégories de données à caractère personnel concernées</b>	
Données d'identification du patient	Nom, prénom, sexe, date de naissance, code postal de naissance, adresse électronique, numéro de téléphone, NIR
Données de connexion	Les informations relatives au type de navigateur, système d'exploitation, adresse IP ainsi que l'heure de connexion sont automatiquement recueillies. Ces informations ne sont pas exploitées par ViaPatient. Cookies liés à la session d'authentification du patient
Données de santé à caractère personnel	Toutes informations de santé à caractère personnel que les professionnels exerçant dans l'établissement jugent utiles de transmettre au patient dans le cadre de sa prise en charge
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
- Patients consentants à utiliser le service	
<b>Durées de conservation des données</b>	
Données des patients	Données d'identités et de contact du patient : suppression des éléments dès lors que les durées prévues par les textes arrivent à échéance (voir article R1112-7 du code de la santé publique) Données de santé d'un patient : suppression des éléments dès lors que les durées prévues par les textes arrivent à échéance (voir article R1112-7 du code de la santé publique) Données de connexion : 1 an En cas de suppression du compte à la demande du patient : suppression des éléments dès lors que les durées prévues par les textes arrivent à échéance (voir article R1112-7 du code de la santé publique)
<b>Mesures de sécurité</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mesures d'authentification forte de l'utilisateur à double facteur via mot de passe et code OTP.</li> <li>- Le service est accessible uniquement aux patients disposant d'un compte créé par un professionnel de santé de l'établissement après une identification formelle du patient.</li> <li>- Le mot de passe doit respecter les caractéristiques suivantes : 8 caractères minimum (au moins un caractère alphabétique minuscule, un caractère alphabétique majuscule et un caractère numérique).</li> <li>- Hébergement des données de santé et des données à caractère personnels chez un hébergeur certifié pour l'hébergement de données de santé</li> <li>- Mesures de protection des données pendant le stockage qui remplissent les obligations d'une plateforme hébergée HDS</li> <li>- Mesures visant à garantir la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience constantes des systèmes et des services de traitement</li> <li>- Pratiques visant à tester, à analyser et à évaluer régulièrement l'efficacité des mesures organisationnelles et techniques pour assurer la sécurité du traitement</li> </ul>	

[Retour sommaire](#)

## Plateforme de formation à la cybersécurité et de conduite de campagnes de test de phishing au bénéfice des professionnels de la région Auvergne Rhône Alpes

L'objectif de cette plateforme vise l'amélioration du niveau de connaissance des professionnels de santé en matière de cybersécurité. Cet outil permet le lancement et le suivi de campagnes de test de phishing, ainsi que la gestion de parcours de e-learning relatif à la cybersécurité.

Les opérations réalisées sont :

- Stockages des données nécessaires pour le traitement ;
- Envoi des emails d'invitations et de relances aux utilisateurs de la sensibilisation ;
- Calcul, stockage et restitutions des statistiques de réalisations des campagnes.

L'établissement sanitaire ou médico-social et leur personnel sont les utilisateurs de la solution.

<b>Nom du traitement :</b>	<b>Plateforme de formation à la cybersécurité</b>
Date de création du traitement	31/08/2022
Mise à jour du traitement	27/03/2023
<b>Acteurs</b>	
Responsable du traitement et son représentant	GCS Sara représenté par son administrateur, Monsieur Thierry Durand, Parc Technologique de la Pardieu – 24 allée Evariste Galois – 63170 Aubière, 04 73 31 41 88, direction@sante-ara.fr
Sous-traitants	Plateforme Conscio 12 rue Vivienne 75002 Paris
Délégué à la protection des données	DPO du GCS Sara, Maître Jeanne Bossi Malafosse, dpd@sante-ara.fr
<b>Finalités du traitement effectué</b>	
Finalité principale	Améliorer le niveau de connaissance des professionnels de santé en matière de cybersécurité
Sous-finalité 1	Proposer une plateforme de e-learning
Sous-finalité 2	Mettre à disposition un outil de phishing
<b>Catégorie de données à caractère personnel concernées</b>	
Données des professionnels	Etat-civil, identité données d'identification, email, images Données de connexion Résultats à la suite de simulation phishing, suivi de l'avancement des parcours de e-learning. Ces informations sont anonymisées avant toute diffusion des rapports.
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
- Professionnels de santé des établissements sanitaires et médico-sociaux	

<b>Destinataires</b>	
Destinataires 1	Chef de projet cybersécurité SARA et ses managers au titre de la responsabilité de traitement du GCS SARA
Destinataires 2	RSSI et autres professionnels des établissements engagés dans la démarche
<b>Durées de conservation des données</b>	
Données des professionnels	Les données sont conservées durant l'abonnement (un an) à la solution sur la plateforme CONSCIO. L'administrateur peut à tout moment effacer les données collectées sur la plateforme.
<b>Mesures de sécurités</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôle des accès utilisateurs : Le service est accessible uniquement aux professionnels disposant d'un compte, après demande validée du représentant de leur établissement auprès du GCS SARA.</li> <li>- Mesures de traçabilité</li> <li>- Sauvegarde des données</li> <li>- Contrôle des sous-traitants</li> <li>- Plan d'assurance sécurité de l'éditeur</li> </ul>	

[Retour sommaire](#)

## Gestion des adhérents

Le Groupement de Coopération Sanitaire Système d'Information Santé en Auvergne-Rhône-Alpes est constitué d'établissements sanitaires publics et privé et d'acteurs du secteur médico-social.

Dans le cadre de sa gouvernance, le recueil et la mise à jour des données personnels de ses adhérents apparaissent incontournables. A minima, en règle générale, il est question de recenser pour chaque structure adhérente, deux interlocuteurs : le représentant légal de la structure et un référent opérationnel désigné comme tel par la structure.

<b>Nom du traitement :</b>	<b>Gestion des Adhérents</b>
Date de création du traitement	11/03/2019
Mise à jour du traitement	27/03/2023
<b>Acteurs</b>	
Responsable du traitement et son représentant	GCS Sara représenté par son administrateur, Monsieur Thierry Durand, Parc Technologique de la Pardieu – 24 allée Evariste Galois – 63170 Aubière, 04 73 31 41 88, direction@sante-ara.fr
Sous-traitants	Les HCL liés contractuellement au GCS Sara (hébergeur certifié de données de santé)
Délégué à la protection des données	DPO du GCS Sara, Maître Jeanne Bossi Malafosse, dpd@sante-ara.fr
<b>Finalités du traitement effectué</b>	
Finalité principale	Assurer le bon fonctionnement de la gouvernance du GCS
Sous-finalité 1	Mettre en œuvre les modalités de pilotage du GCS
Sous-finalité 2	S'assurer de la bonne communication des activités et des informations
<b>Catégorie de données à caractère personnel concernées</b>	
Données de contact	Nom, prénom, adresse électronique, numéro de téléphone
Données liées à la vie professionnelle du correspondant	Fonction occupée et lieu d'activité
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
- Les professionnels exerçants auprès des membres adhérents au Groupement	
<b>Destinataires</b>	
Destinataires 1	Le GCS Sara
<b>Durées de conservation des données</b>	
Les données sont conservées jusqu'à la fin de l'adhésion de la personne concernée au groupement.	

### Mesures de sécurités

- Seul le personnel administratif du GCS dispose d'un accès aux données.
- La base de données est stockée sur un serveur cloud office sécurisé propre au GCS SARA.

[Retour sommaire](#)



## Gestion du personnel et de la paie

Le fonctionnement du GCS SARA entraîne la gestion de diverses informations relatives à ses salariés et des personnels mis à disposition : gestion administrative, gestion de mise à disposition d'outils informatiques, gestion des carrières, gestion de la formation et gestion de la paie.

<b>Nom du traitement :</b>	<b>Gestion du personnel et de la paie</b>
Date de création du traitement	11/03/2019
Mise à jour du traitement	27/03/2023
<b>Acteurs</b>	
Responsable du traitement et son représentant	GCS Sara représenté par son administrateur, Monsieur Thierry Durand, Parc Technologique de la Pardieu – 24 allée Evariste Galois – 63170 Aubière, 04 73 31 41 88, direction@sante-ara.fr
Sous-traitants	Les HCL liés contractuellement au GCS Sara (hébergeur certifié de données de santé)
Délégué à la protection des données	DPO du GCS Sara, Maître Jeanne Bossi Malafosse, dpd@sante-ara.fr
<b>Finalités du traitement effectué</b>	
Finalité principale	Gestion administrative, RH et financière des professionnels exerçants auprès du GCS Sara
Sous-finalité 1	Administrer les Ressources Humaines
Sous-finalité 2	Administrer les paies
<b>Catégorie de données à caractère personnel concernées</b>	
Données de contact et personnelle	Contact : <i>Nom, prénom, sexe, date et lieu de naissance, nationalité, coordonnées</i> Situation familiale Informations d'ordre économique et financier (coordonnées bancaires, permis de conduire, numéro de sécurité sociale, etc. )
Données professionnelle	<i>Gestion de la carrière de l'employé : date et conditions d'embauche ou de recrutement, modification de la situation professionnelle,</i> <i>Gestion des déclarations d'accident du travail et de maladie professionnelle,</i> <i>Formation,</i> <i>Suivi administratif des visites médicales des employés,</i> <i>Gestion des cotisations auprès de la Caisse d'assurance vieillesse invalidité et maladies des cultes,</i> <i>Gestion des dotations individuelles en fournitures, équipements, véhicules et cartes de paiement,</i> <i>Annuaire informatiques permettant de définir les autorisations d'accès aux applications et aux réseaux,</i>

	<i>Messagerie électronique : carnet d'adresses, comptes individuels, à l'exclusion de toute donnée relative au contrôle individuel des communications électroniques émises ou reçues par les employés</i>
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Salariés</li> <li>- Personnels mis à disposition</li> </ul>	
<b>Destinataires</b>	
Professionnels internes au GCS	Directeur, Secrétaire général, Personnes habilitées, supérieurs hiérarchiques des employés concernés, à l'exclusion des données relatives à l'action sociale directement mise en œuvre par l'employeur
Sous traitant	Cabinet comptable pour les données nécessaires à l'élaboration des fiches de paie
Organisme externes	Organismes sociaux, fiscaux, de formation et médecine du travail
<b>Durées de conservation des données</b>	
Bulletin de paie	5 ans
Registre unique du personnel	5 ans
Documents concernant les contrats de travail, salaires, primes, indemnités, soldes de tout compte, régimes de retraite	5 ans
Documents relatifs aux charges sociales et à la taxe sur les salaires	3 ans
Comptabilisation des horaires des salariés, des heures d'astreinte et de leur compensation	1 an
Déclaration d'accident du travail auprès de la caisse primaire d'assurance maladie	5 ans
Autres données	La durée de conservation correspond à la période d'emploi de la personne concernée puis elles sont archivées pendant une durée de 2 ans.
<b>Mesures de sécurités</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Seul le personnel administratif du GCS dispose d'un accès aux données.</li> <li>- La base de données est stockée sur un serveur cloud office sécurisé propre au GCS SARA.</li> </ul>	

[Retour sommaire](#)







Parc technologique de la Pardieu

24 allée Evariste Galois

63170 Aubière

Mail : [contact@sante-ara.fr](mailto:contact@sante-ara.fr)

[www.sante-ara.fr](http://www.sante-ara.fr)

